

P E R M I S S I O N S

DU ROI DE FRANCE, AU MARQUIS DE BÉTHUNE-HESDIGNEUL,
D'ACCEPTER LE DIPLÔME DE PRINCE.

Les Originaux en papiers existent dans les archives du Prince de Béthune-Hesdigneul,

A VERSAILLES le 15 Septembre 1781.

J'AI reçu, MONSIEUR LE DUC, la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le QUATRE de ce mois, & je me suis empressé de la mettre sous les yeux du Roi : Sa Majesté a bien voulu accorder à Monsieur le MARQUIS DE BÉTHUNE-HESDIGNEUL, la permission d'accepter le DIPLÔME DE PRINCE; que l'Empereur lui a accordé; ne doutez pas, MONSIEUR LE DUC, de la satisfaction que j'ai à vous annoncer cette décision; elle est égale aux sentimens du très parfait attachement, avec lequel j'ai l'honneur d'être, MONSIEUR LE DUC;

Votre très-humble & très-
obéissant serviteur.

Signé, DE VERGENNES;

Et pour souscription, MONSIEUR LE DUC DE BÉTHUNE.

18 OCTOBRE 1781.

A U T R E.

LE Roi, MONSIEUR LE DUC, ayant permis à M. le Marquis DE BÉTHUNE-HESDIGNEUL, d'accepter le Diplôme de PRINCE DE L'EMPIRE, il est sans difficulté que Sa Majesté l'autorise à en porter le titre & qu'il n'y a aucun obstacle à cet égard. C'est ce dont je vous prie de l'assurer.

J'ai l'honneur d'être avec un très parfait attachement, MONSIEUR LE DUC; votre très-humble & très-obéissant serviteur. Signé, DE VERGENNES;
VERSAILLES, le 18 Octobre 1781,